

Vos questions / nos réponses

Arrêt du cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/06/2016 09:34

Bonjour,

J'ai décidé aujourd'hui d'arrêter le cannabis, ça fait bientôt 3 ans que je suis dedans et j'aimerais m'en sortir.

J'ai pris rendez-vous avec un médecin qui m'a prescrit des médicaments pour m'aider au sevrage et ce pendant un mois.

Pensez-vous que d'ici un mois sans fumer, je ne ressentirai plus de manque ? Car j'ai peur que le manque me fasse replonger à l'arrêt des médicaments...

Mdb

Mise en ligne le 16/06/2016

Bonjour,

Vous ne nous dites pas quels sont ces médicaments que votre médecin vous a prescrit pour vous aider au sevrage, il n'existe pas de traitement « type » ou de médicament de substitution pour arrêter le cannabis. Des prescriptions peuvent toutefois être proposées, au cas par cas et en fonction des difficultés éprouvées au moment de l'arrêt. La prise de ces médicaments, le plus souvent des anxiolytiques, doit rester transitoire évidemment.

Il est difficile de savoir à l'avance comment vous vous sentirez dans un mois. Nous ne savons pas quelles sont les manifestations du « manque » que vous appréhendez et qui pourraient, selon vous, vous inciter à reprendre vos consommations. Il sera peut-être judicieux de refaire le point régulièrement avec votre médecin et/ou de vous rapprocher d'une « Consultation Jeunes Consommateurs » (CJC) pour être épaulée d'un point de vue plus psychologique dans votre démarche d'arrêt.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la CJC de votre ville. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites. Nous nous tenons à votre disposition bien sûr si vous avez besoin de revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à 2h.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association le Mail: Consultation jeunes consommateurs et famille

29 rue Albéric de Calonne
80000 AMIENS

Tél : 03 60 12 26 00

Site web : www.assoc-lemail.net

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi 14h à 17h, mardi au vendredi de 14h à 17h Rendez-vous possible jusqu'à 19h . Mercredi après-midi sans rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)